



Collège JULES FERRY
15 bis rue Maurice Berteaux
95120 Ermont
Tel : 01-34-15-89-14
Fax : 01-34-15-47-17



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 FEVRIER 2014

Désignation du secrétaire de séance Mme Cahitte

Membres du CA présents : Mme Ardoin, Mme Hesse, Mme Yong, Mme Brunel, M. Manias, Mme Cauchard, Mme Eynard, Mme Muairon, M. Ninouh, Mme Regueillet, M. Salem-Chérif, Me Benali, Me Carlier, M. Farge, Mme Cahitte, Mme Farge, Mme Pereira, Mme Velitch, Mme Gutierrez, Mme Nabaes, Mme Raffanel, M. Blanchard, Mme Oehler.

I - Approbation du compte-rendu du dernier CA du 16/12/2013

23/23 approuvent le CR du 16/12/2013

II - Adoption de l'Ordre du jour

23/23 approuvent l'ordre du jour

III - Répartition de la dotation globale horaire

Rappel par madame ARDOIN, Principale du collège de la définition et des critères qui permettent de déterminer la DHG

Le nombre d'élèves pour l'année 2014-2015 est estimé à 674 répartis comme suit

177 élèves en 6^{ème} 162 élèves en 5^{ème} 173 élèves en 4^{ème} 162 élèves en 3^{ème}

Au 23 janvier Madame la DSDEN avait accordé au collège une DHG de 764 heures. Après audience le 31/01/2014 madame ARDOIN a obtenu 6 heures supplémentaires puis suite à une seconde audience Mme Ardoin a fait remonter dans ses estimations 10 élèves de plus, suivant la commission permanente 1.25 heure supplémentaires portant ainsi la DHG pour le collège Jules Ferry à 771.25 heures. Mme La Principale tient à remercier M. Poggioli pour cette nouvelle attribution

Les points évoqués par madame ARDOIN ayant permis d'obtenir des heures supplémentaires sont :

présence d'élèves en difficulté : mise en place de soutien en Lettres
dispositif ULIS
réduction importante de la DHG ces dernières années sur le collège.

Mme Ardoin a organisé plusieurs réunions avec les enseignants.

Madame ARDOIN propose donc ce soir la répartition de la DHG (cf tableau) avec la répartition des élèves dans 26 classes soit:

7 classes de 6^{ème}
6 classes de 5^{ème} comportant 7 enfants du dispositif ULIS
7 classes de 4^{ème}
6 classes de 3^{ème}

Mme Ardoin tient à souligner l'hétérogénéité des élèves et salue l'implication des enseignants. Madame Ardoin explique qu'elle a privilégié l'ouverture d'une classe supplémentaire en 4^{ème} pour avoir des effectifs moins importants soit 25 élèves par classe et de 25 élèves en 6^{ème} avec respect des heures planchées dans chaque matière, cette année les élèves sont à 29/30 par classe de 5^{ème}. Qu'elle a proposé le maintien des 3 heures d'allemand en 6^{ème} (particularité du collège Jules Ferry), le maintien de l'option latin et du Grec au sein du collège.

24 heures sont attribuées à la classe ULIS dont 23 heures pour l'enseignante coordinatrice et 1 heure pour les professeurs principaux des classes intégrant un élève de cet effectif, temps utilisé en réunion avec l'enseignante coordinatrice et l'équipe éducative et la rencontre avec les parents.

Madame Ardoin fait remarquer que la répartition telle qu'elle la présente permet le maintien de tous les professeurs sur le collège, chacun disposant d'un minimum de 9 heures de cours. 2 Professeurs seront contraints d'effectuer un complément de service dans d'autres collèges en technologie et SVT et nous aurons des besoins en bmp Allemand et Histoire et Géographie. En revanche elle indique aussi que nous aurons pu garder des heures pour aider les élèves en difficulté.

Les professeurs remercient madame Ardoin des efforts qu'elle a fournis pour obtenir des heures supplémentaires mais remarquent que la DHG accordée au collège Jules Ferry ne cesse de diminuer pénalisant les élèves en difficulté.

Les professeurs présentent une motion (cf document joint) dénonçant la diminution de la DHG avec disparition de l'enseignement en demi groupe en SVT et l'augmentation des effectifs en technologie ainsi que la réduction des heures d'enseignement en mathématiques en 2013 et en français pour l'année 2014. Mme Ardoin précise que dans cet établissement de typologie 4, c'est un avantage d'avoir des effectifs confortable en 6è et en 4è.

Les représentants du CA votent la répartition de la DHG telle que présentée par madame ARDOIN :

6 votes contre 8 votes pour 9 abstentions

La répartition est donc validée, les enseignants souhaitent demander audience à la DSDEN et regrettent cette perte d'heures et ne peuvent accepter des effectifs aussi chargés en 5è et 3è.

Vote pour le moratoire: 20 votes pour 3 abstentions

Les représentants des parents d'élèves signalent qu'ils ont rédigé une lettre adressée à la DSDEN concernant la DHG.

IV - Sortie à Disneyland Paris dans le cadre de l'échange franco-espagnol

Vote pour sortie à Disneyland Paris dans le cadre de l'échange franco-espagnol
23 votes pour sur 23

V - Sortie aux carrières de Vigny

Sorties prévue en mai de 3 demi-journées sur la carrière de Vigny
Les membres du CA donnent leur accord : 23 votes pour sur 23

VI - Point sur les voyages scolaires

Les correspondants espagnols sont arrivés et sont bien intégrés au groupe des élèves de 3ème du collège.
Voyage en Espagne et en Allemagne prévus en avril et mai.
Voyage en Italie prévu en Mai

VII - Questions diverses

Question des parents FCPE

Comment permettre aux élèves de devenir autonomes avant l'entrée au lycée les intervenants venus présenter les différents lycées du secteur aux parents ayant insisté sur la nécessité pour les élèves d'être autonome et comment préparer les élèves à l'entrée au lycée.

Madame Hesse explique que des élèves des lycées (anciens élèves du collège) viennent parler de leur expérience de lycéen. Ces échanges entre pairs sont particulièrement bénéfiques les collégiens étant plus sensibles à l'opinion et aux conseils de leurs aînés qu'à ceux des adultes.

Madame Cauchard explique qu'en éducation sportive les élèves sont encouragés à prendre des responsabilités et apprennent à devenir autonome.

Madame Farge représentante FCPE signale que des parents FCPE du lycée demandent à ce que les collégiens puissent venir visiter le lycée avant la rentrée en seconde afin de se familiariser avec les locaux.

La séance est levée et madame ARDOIN remercie les membres du CA et les convie à un apéritif pour terminer la soirée dans une ambiance conviviale.